DNCA INVEST
FLEX INFLATION

OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION

Objectif de gestion

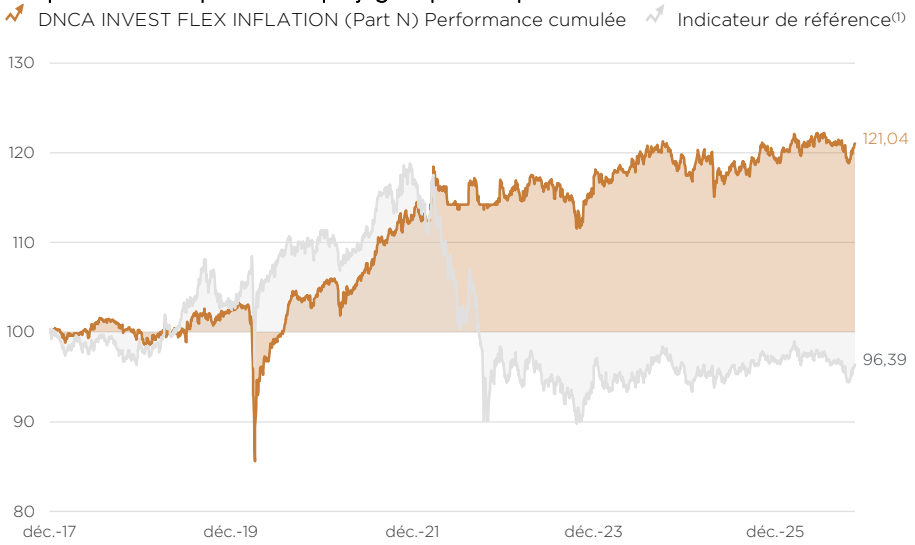
Le Compartiment cherche à offrir, sur la période d'investissement préconisée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle du Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR (ticker Bloomberg: BCIW1E Index). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	121,04
Actif net (m€)	178
Score de liquidité Bloomberg	82,9%
Sensibilité moyenne	6,11
Volatilité ex ante	2,94%
Tracking Error ex ante	2,59%

Performance base 100 (du 13/12/2017 au 30/10/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part N	+0,15	+2,54	+1,69	+2,17
Indicateur de référence	-1,12	+2,09	-3,51	-0,41
Part N - volatilité	3,26	3,79	4,06	4,79
Indicateur de référence - volatilité	3,70	4,71	7,21	6,79

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part N	+1,70	+0,23	+1,48	+0,15	+7,83	+8,77
Indicateur de référence	+2,05	-0,03	-0,40	-1,12	+6,39	-16,40

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Part N	+1,39	-0,15	+2,73	+0,40	+8,08	+3,15	+3,95	-1,71
Indicateur de référence	+2,48	-2,01	+2,02	-18,94	+4,66	+8,34	+5,36	-2,62

Indicateur de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,52	-0,05	-0,10	0,23
Tracking Error	1,62%	2,67%	5,82%	5,79%
Coef. corrélation	0,90	0,82	0,59	0,55
Ratio d'information	0,86	0,17	0,89	0,45
Bêta	0,79	0,66	0,33	0,39

Principaux risques : risque en perte de capital, risque de taux d'intérêt, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque d'inflation, risque de contrepartie, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de change, risque de liquidité, risque actions, risque ESG, risque de durabilité

Exposition par sensibilité taux

	Fixed rate	Inflation -linked	Total	Indice
Canada	-0,29	0,76	0,47	0,17
Italie	-0,45	0,98	0,53	0,49
France	-0,60	0,30	-0,31	0,57
Etats-Unis	-2,03	3,31	1,28	3,36
Australie		0,23	0,23	0,07
Japon		0,21	0,21	0,08
Nouvelle Zélande		0,92	0,92	0,04
Espagne		1,34	1,34	0,17
Royaume-Uni		1,43	1,43	2,85
Danemark			0,00	0,01
Allemagne			0,00	0,15
Suède			0,00	0,02
Euro	-0,43	0,44	0,01	
Sensibilité	**-3,81**	**9,93**	**6,11**	**7,98**

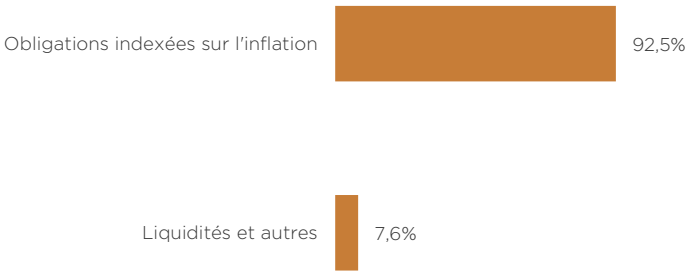
Exposition géographique

	Fixed rate	Inflation -linked	Total	Indice
Canada	-4,20%	8,85%	4,64%	1,34%
Italie	-6,24%	11,57%	5,32%	6,90%
France	-7,56%	5,82%	-1,74%	8,16%
Etats-Unis	-24,44%	26,39%	1,95%	52,26%
Australie		3,91%	3,91%	1,07%
Japon		3,39%	3,39%	1,60%
Nouvelle Zélande		8,96%	8,96%	0,44%
Espagne		15,00%	15,00%	3,26%
Royaume-Uni		8,58%	8,58%	22,38%
Danemark			0,00%	0,21%
Allemagne			0,00%	1,88%
Suède			0,00%	0,52%
Euro		16,78%	16,78%	
Exposition	**-42,45%**	**109,23%**	**66,79%**	**100,00%**

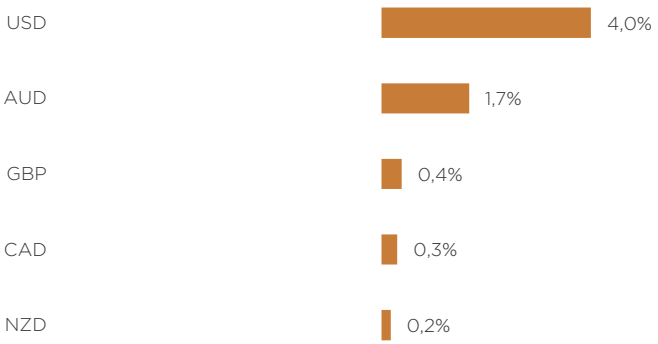
Principales positions

	Poids
TII 1 7/8 01/15/36	14,68%
BTPS 1.8 05/15/36	11,57%
CANRRB 3 12/01/36	8,85%
UKTI 0 5/8 03/22/45	8,58%
SPGBEI 2.05 11/30/39	8,04%

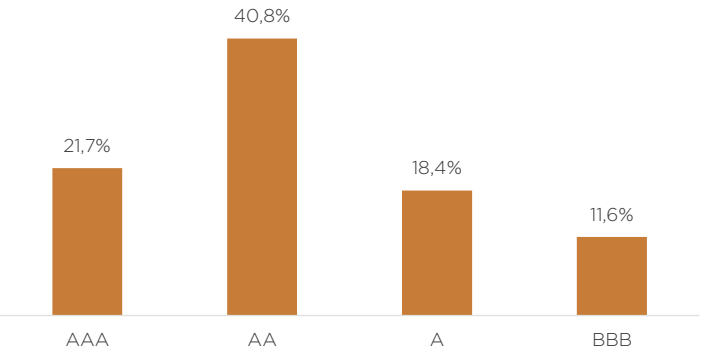
Répartition par classe d'actifs



Exposition devise



Exposition par notation



Commentaire de gestion

Le cycle d'investissement lié à l'essor de l'intelligence artificielle se poursuit et alimente une croissance mondiale résiliente mais hétérogène, dite en K. Les points de vulnérabilités sont réels (ralentissement dans l'IA, conditions financières plus restrictives et incertitudes géopolitiques) mais ne constituent pas des menaces de court terme. Le rebond des prix du pétrole a entrainé à la hausse les indices des prix à la consommation partout dans le monde. Cependant, l'absence d'effets de second tour a permis aux grandes banques centrales du monde de laisser leurs taux courts inchangés sur le mois d'octobre, tout en maintenant une orientation haussière. En cette période de votes des budgets 2027, le principal risque porte sur la crédibilité de certains pays, comme la France, dont l'ampleur des déficits peut devenir systémique.

Dans ce contexte, les anticipations des marchés ciblant un point terminal de la BCE autour de 3% et autour de 4,50% coté FED nous apparaissent refléter correctement la réalité du moment.

Le mois d'octobre s'est terminé sur une performance significativement positive du fonds. La duration a globalement été rémunératrice à travers la baisse des taux réels américains et espagnols. Par ailleurs, la position de couverture sur la France a bénéficié de l'écartement des spreads OAT dans un environnement social, budgétaire et politique tendu. Notre appréciation des marchés obligataires reste très similaire à celle des mois précédents à savoir qu'il n'y a que peu de valeur sur les courbes nominales européennes ou américaines. Nous conservons nos expositions aux titres indexés à l'inflation américains et espagnols qui offrent des niveaux absolus relativement attractifs et nous restons mobiles sur les parties courtes, notamment via les options pour bénéficier des excès de marchés et de la volatilité qu'ils induisent.

Eu égard au contexte géopolitique qui peut changer très rapidement, au risque politique, imprévisible dans certains pays, et à un environnement obligataire globalement peu attractif, nous n'avons pas d'incitation à augmenter le risque porté dans le fonds à court terme.

Achevé de rédiger le 12/11/2026.


Pascal Gilbert


François Collet


Fabien Georges


Paul Lentz

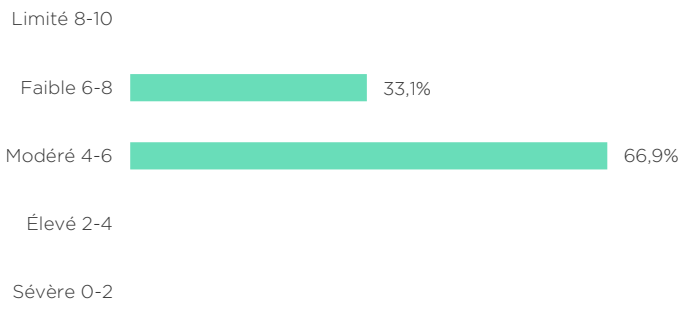

Thibault Chrapaty

Analyse extra-financière interne

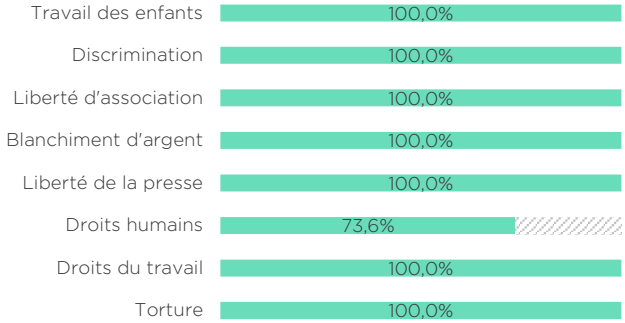
Taux de couverture ABA+: 100%

Note ESG moyenne : 5,4/10

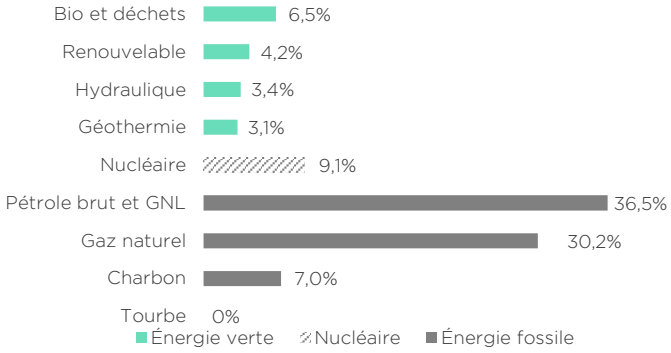
Répartition du risque ESG(1)



Respect des standards internationaux



Répartition de la consommation énergétique



Intensité carbone

	Montant
Intensité de la production (tCO_2/M euros de dette)	283,3
Intensité de la production (tCO_2/M euros de PIB)	274,0

Engagements en faveur du développement durable

	Poids	Pays en portefeuille
Accord de Paris de l'ONU (COP 21)	71,4%	8
Convention biodiversité de l'ONU	71,4%	8
Sortie du charbon	92,2%	7
Signataire de l'accord de non-prolifération des armes nucléaires	100%	9

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur zone géographique, 15 indicateurs sont évalués comme la vie démocratique, le changement climatique, l'éducation et l'emploi, la santé, les conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux, les inégalités…

(2) La répartition de la consommation énergétique désigne l'approvisionnement global en énergie pour toutes les activités sur le territoire du pays, à l'exclusion des soutes aériennes et maritimes internationales. Il comprend les besoins énergétiques pour la transformation de l'énergie (y compris la production d'électricité à partir de combustibles), les opérations de soutien du secteur de l'énergie lui-même, les pertes de transport et de distribution, la consommation finale d'énergie (industrie, transports, ménages, services, agriculture,…) et l'utilisation de produits de combustibles fossiles à des fins autres que l'énergie (par exemple dans l'industrie chimique). Il exclut l'aviation internationale et les soutes maritimes, mais peut inclure d'autres carburants achetés dans le pays qui sont utilisés ailleurs (par exemple, le «tourisme carburant» dans le cas du transport routier).

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (obligations d'états) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "obligations d'états". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Informations administratives

Nom du compartiment : Flex Inflation
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part N (EUR)) : LU1694790384
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 13/12/2017
Horizon d'investissement : Minimum 3 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Pascal GILBERT
François COLLET
Fabien GEORGES
Paul LENTZ
Thibault CHRAPATY

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 1% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1%
Coûts de transaction : 0,07%
Commissions liées aux résultats : 1,10%. Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Score de liquidité Bloomberg. Le score de liquidité Bloomberg reflète le rang centile du titre et est représenté avec une valeur relative comprise entre 1 et 100. Un score de 100 est le plus liquide, avec le coût de liquidation moyen le plus bas pour une fourchette de volumes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Tracking Error ex ante. Le tracking error ex ante mesure l'écart de performance futur attendu entre un portefeuille et son indice de référence. Estimé à partir d'un modèle de risque, il permet d'apprécier le niveau de risque pris par le gérant par rapport à son indice.
Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.
Volatilité ex ante. La volatilité ex ante est une estimation des fluctuations futures de la valeur d'un portefeuille sur un horizon donné. Calculée à partir d'un modèle de risque tenant compte des caractéristiques, des pondérations et des corrélations des actifs détenus, elle constitue un indicateur du niveau de risque anticipé. Plus la volatilité ex ante est élevée, plus les variations potentielles de la valeur du portefeuille sont importantes.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.